



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
MONTESQUIEU

Envoyé en préfecture le 01/07/2016

Reçu en préfecture le 01/07/2016

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 2016/77**

**OBJET : VENTE DE TERRAIN AU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**

**SLOW**

ID : 033-243301264-20160628-2016\_77-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 21 juin 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 21 juin 2016

La séance est ouverte

**Le 28 juin de l'année deux mille seize à 18 h 30**  
aux Halles de Gascogne à Léognan

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M.LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	A	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	Mme BENCTEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M.MAYEUX	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	E	M.GACHET	Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	A		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	M.CLEMENT
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M.DE MONTESQUIEU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## VENTE DE TERRAIN AU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

**Vu** l'avis de France Domaine n°2016-238V1309 du 19 mai 2016 portant sur l'évaluation de parcelles sur l'aérodrome de Bordeaux Léognan Saucats ;

Le Département souhaite réorganiser ses sites d'implantation et déménager son centre d'exploitation aujourd'hui situé à La Brède.

Une proposition de relocalisation a été formulée sur les emprises dont est propriétaire la Communauté de Communes de Montesquieu sur l'aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats.

Pour réaliser cette opération, le Département se porterait acquéreur, de parcelles de terrain viabilisé d'un peu plus de 16 000 m<sup>2</sup> appartenant à la Communauté de Communes de Montesquieu, où sera réalisé ledit centre d'exploitation sous maîtrise d'ouvrage départementale.

La Communauté de Communes de Montesquieu accepte de céder ces parcelles libres de toute construction et occupation au Département de la Gironde.

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

### DÉSIGNATION DU LOT SITUE SUR LA COMMUNE DE LEOGNAN A CÉDER AU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

SECTION	N°	SITUATION	CONTENANCE TOTALE	Avis France Domaine du 19/05/2016
C	2002	AÉRODROME	1040 m <sup>2</sup>	10 € le m <sup>2</sup> soit une valeur totale de <b>161 720 €</b>
C	1999	AÉRODROME	2300 m <sup>2</sup>	
C	2021	AÉRODROME	559 m <sup>2</sup>	
C	2023	AÉRODROME	1015 m <sup>2</sup>	
C	2025	AÉRODROME	11 258 m <sup>2</sup>	
CONTENANCE TOTALE			16 172 m <sup>2</sup>	

Conformément à un accord avec le Département, cette vente est conclue à 90 % du prix de France Domaine.

Le prix de vente est donc convenu pour un montant de 145 548 € (cent quarante cinq mille cinq cent quarante huit euros)

Les frais d'acte administratif (montant de la contribution de sécurité immobilière) reviendront pour moitié au Département de la Gironde et pour moitié à la Communauté de Communes de Montesquieu pour l'ensemble de cette transaction immobilière.

#### ***Le Conseil de Communauté à l'unanimité:***

- 1) **Décide** de procéder à la vente de terrains au Département de la Gironde concernant les parcelles définies ci-dessus, sur la base de 90 % l'évaluation établie par France Domaine pour un montant de 145 548 € (cent quarante cinq mille cinq cent quarante huit euros)
- 2) **Prévoit** les crédits sur le budget 2016, nécessaires à la réalisation de cette transaction;
- 3) **Autorise** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne réalisation de cette opération;

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 28 juin 2016

Le Président

Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**



# Plan 1

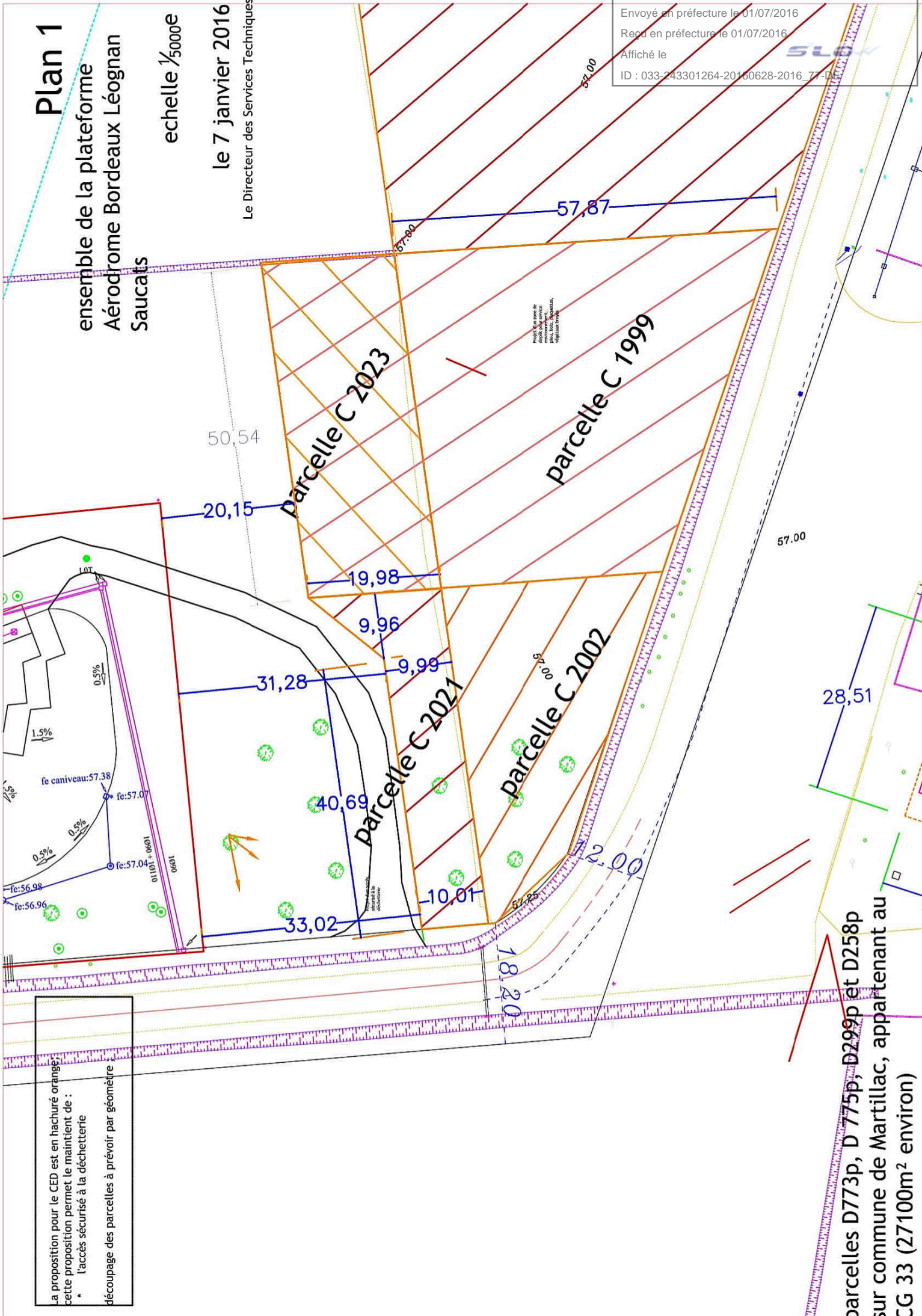
ensemble de la plateforme  
Aérodrome Bordeaux-Mérignac  
Saucats

échelle 1/5000e

le 7 janvier 2016

Le Directeur des Services Techniques

Envoyé en préfecture le 01/07/2016  
Reçu en préfecture le 01/07/2016  
Affiché le  
ID : 033-243301264-20160628-2016\_77-D01



La proposition pour le CED est en hachuré orange;  
cette proposition permet le maintien de :  
\* l'accès sécurisé à la déchetterie  
découpage des parcelles à prévoir par géomètre

parcelles D773p, D 775p, D299p et D258p  
sur commune de Martillac, appartenant au  
CG 33 (27100m<sup>2</sup> environ)